

# LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

---

- ✓ **PUBLIC CONCERNÉ**
  - Jeunes de 16 à 29 ans
  - Pas de limite d'âge pour les travailleurs handicapés et pour les créateurs ou repreneurs d'entreprise
- ✓ **OBJECTIF**
  - Diplômes et certifications du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, du Ministère du Travail et du Ministère des Solidarités et de la Santé
- ✓ **CONTRAT**
  - CDD ou CDI de 6 mois à 3 ans
  - Ouvert à tous les employeurs, y compris fonction publique
- ✓ **STATUT**
  - Apprenti, salarié en formation et en entreprise
- ✓ **TUTORAT**
  - Maître d'apprentissage :  
salarié ou chef d'entreprise, diplôme au moins équivalent à celui de l'apprenti ou au moins 3 ans d'expérience
  - Possible prise en charge par OPCO selon accord collectif :
    - Formation du tuteur : 600€/ 40 h maximum
    - Fonction tutorale : 230€/mois pour 12 mois maximum





## RÉMUNÉRATIONS ET AIDES POUR LES APPRENTIS

ÂGE	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année
< 18 ans	27 %	39 %	55 %
18 - 20 ans	43 %	51 %	67 %
21 - 25 ans	53 %	61 %	78 %
> 26 ans	100 % SMIC ou salaire minimum conventionnel		

Les revenus de l'apprenti ne sont pas imposables dans la limite de 100% du SMIC.

Les apprentis majeurs peuvent bénéficier d'une aide forfaitaire de **500 euros pour financer leur permis de conduire.**

**Aides possibles** pour les premiers équipements nécessaires selon la formation.

*En pourcentage du SMIC et au minimum*



## AIDE À L'EMBAUCHE\* POUR LES ENTREPRISES

### Conditions :

- Entreprises de moins de 250 salariés
- Diplômes du CAP au Bac
- Titres professionnels des niveaux 3 ou 4

### Montants :

1 <sup>RE</sup> ANNÉE	2 <sup>E</sup> ANNÉE	3 <sup>E</sup> ANNÉE
4 125 € maximum	2 000 € maximum	1 200 € maximum

Pour calculer la rémunération et les aides aux employeurs : [https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail\\_alternance](https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance)

\*Aide susceptible d'évoluer selon décisions gouvernementales



## CONTACTS

**GRETA CFA de l'Ain**

04 74 32 15 90

**GRETA CFA Loire**

04 77 32 48 02

**GRETA CFA Lyon Métropole**

04 78 78 84 84

**GRETA CFA du Rhône**

04 74 02 30 16

[www1.ac-lyon.fr/greta/contrat-dapprentissage](http://www1.ac-lyon.fr/greta/contrat-dapprentissage)